



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

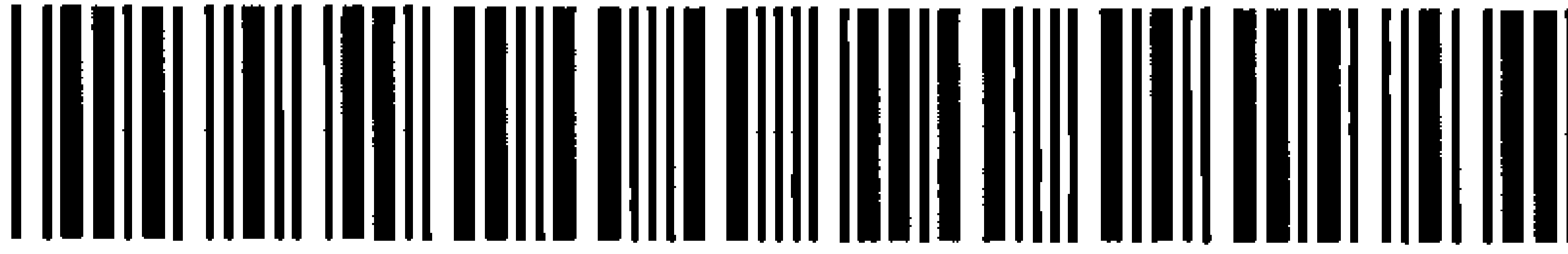
Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 24327

Numéro SIREN : 823 498 803

Nom ou dénomination : KEYS OBLIGATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 03/07/2017 sous le numéro de dépôt 66689



1706676401

DATE DEPOT : 2017-07-03
NUMERO DE DEPOT : 2017R066689
N° GESTION : 2016B24327
N° SIREN : 823498803
DENOMINATION : KEYS OBLIGATIONS
ADRESSE : 11 rue Jean Mermoz 75008 Paris
DATE D'ACTE : 2017/06/22
TYPE D'ACTE : RAPPORT
NATURE D'ACTE :

RA 22.6.17

Franck
Ferrua

Greffé du tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :

- 3 JUIL. 2017

Sous le N°

6689

16324327

KEYS OBLIGATIONS

S.A.S. au capital social de 1.500 €

11 rue Jean Mermoz

75008 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE EN VUE D'UNE EMISSION OBLIGATAIRE DE LA SOCIETE

Expert Comptable & Commissaire aux comptes

1198, Avenue du Dr Maurice Donat ■ Natura 3 ■ 06250 MOUGINS ■ Tél. : 04 93 65 25 60 ■ f.ferrua@ferrua-ribes.com ■ www.ferrua-ribes.com

N° Siret : 419 770 698 00043 - TVA Intracommunautaire N° FR 03 419 770 698 - Code APE : 6920Z

Inscrit à l'ordre des Experts-comptables de Morseille - Provence - Alpes - Côte d'Azur.

Membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes. Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté.



KEYS OBLIGATIONS

S.A.S. au capital social de 1.500 €

11 rue Jean Mermoz

75008 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE EN VUE D'UNE EMISSION OBLIGATAIRE EN APPLICATION DES ARTICLES L228-39 ET L225-8 DU CODE DE COMMERCE

En notre qualité de commissaire désigné lors de l'assemblée générale extraordinaire en date du 9 Juin 2017, et en exécution de la mission prévue par les articles L228-39 et L225-8 du code de commerce, nous avons établi le présent rapport sur le projet d'émission d'obligations pour un montant maximum de 3.150.000 euros, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Cette opération donnera lieu à l'émission de 3.150 obligations, d'une valeur nominale de 1.000 (mille) euros.

Il appartient au Président de votre société, d'établir un rapport relatif à l'émission envisagée. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, et sur certaines informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Voici les principales caractéristiques de l'émission obligataire prévue :

Emprunt obligataire d'un montant de 3.150.000 d'euros (trois million cent cinquante mille d'euros) représenté et matérialisé par l'émission de 3.150 (trois mille cent cinquante) obligations nominatives, d'une valeur nominale de 1 000 (mille) euros chacune, émises au prix unitaire de 1 000 (mille) euros, présentant, en outre, les caractéristiques suivantes :

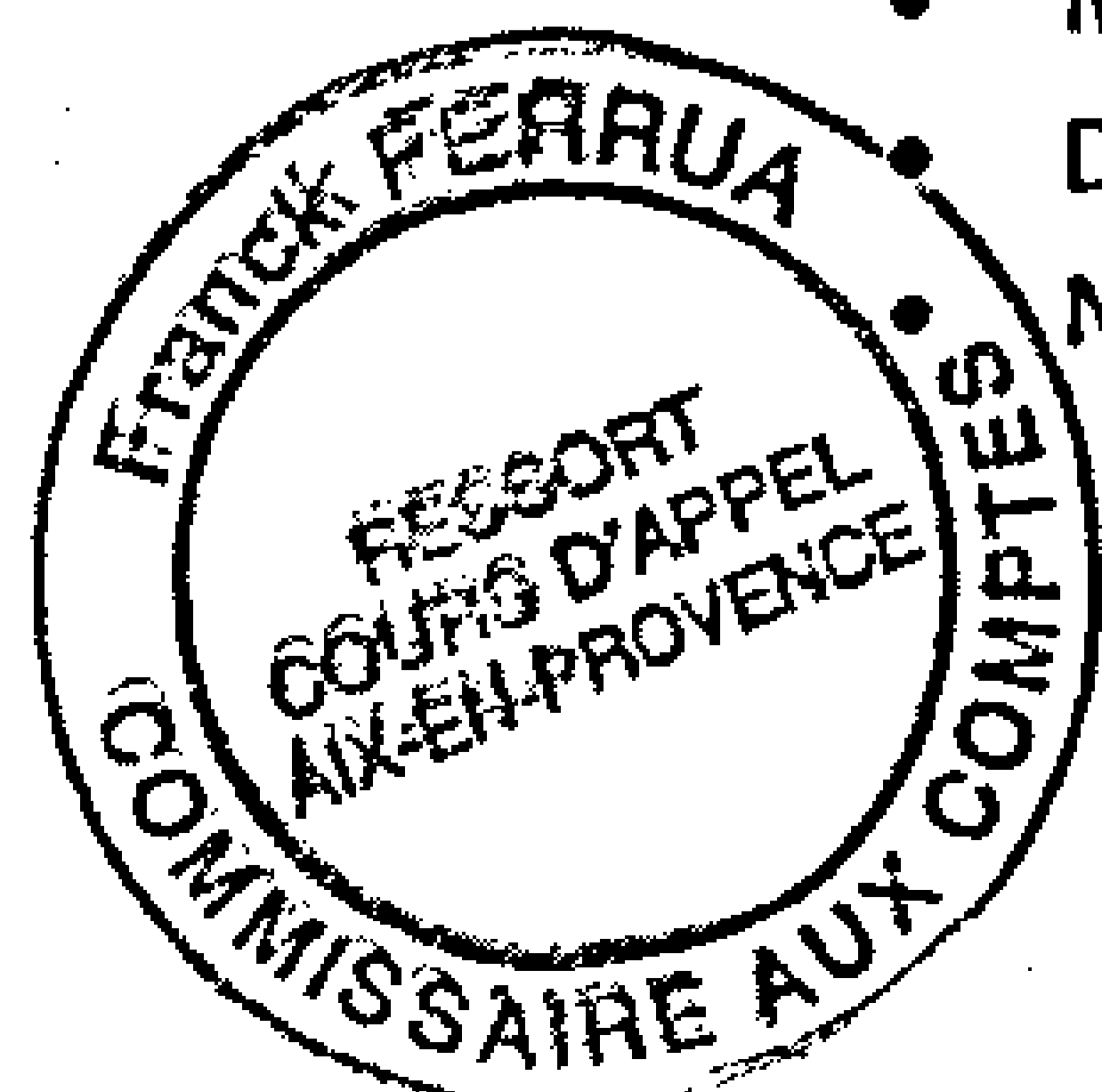
- Emission d'un emprunt obligataire réservé exclusivement au profit :

Du Fonds Professionnel Spécialisé Keys Rendement 6 ans, à hauteur de 1.575 obligations,

Du Fonds Professionnel Spécialisé Keys Rendement Liberté, à hauteur de 1.575 obligations,

- Taux de rémunération des obligations à émettre : 8 % par an ;
- Maturité des obligations à émettre : 24 mois.
- Date limite de souscription : 30 Septembre 2017.

Nombre d'obligations à émettre : trois mille cent cinquante (3.150)



Informations extraites du contrat d'émission d'obligations ayant fait l'objet d'un examen limité :

- Les informations fournies dans le contrat d'émission sur la justification du choix des éléments financiers,
- Les informations chiffrées extraites des comptes de la société.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont notamment consisté à vérifier :

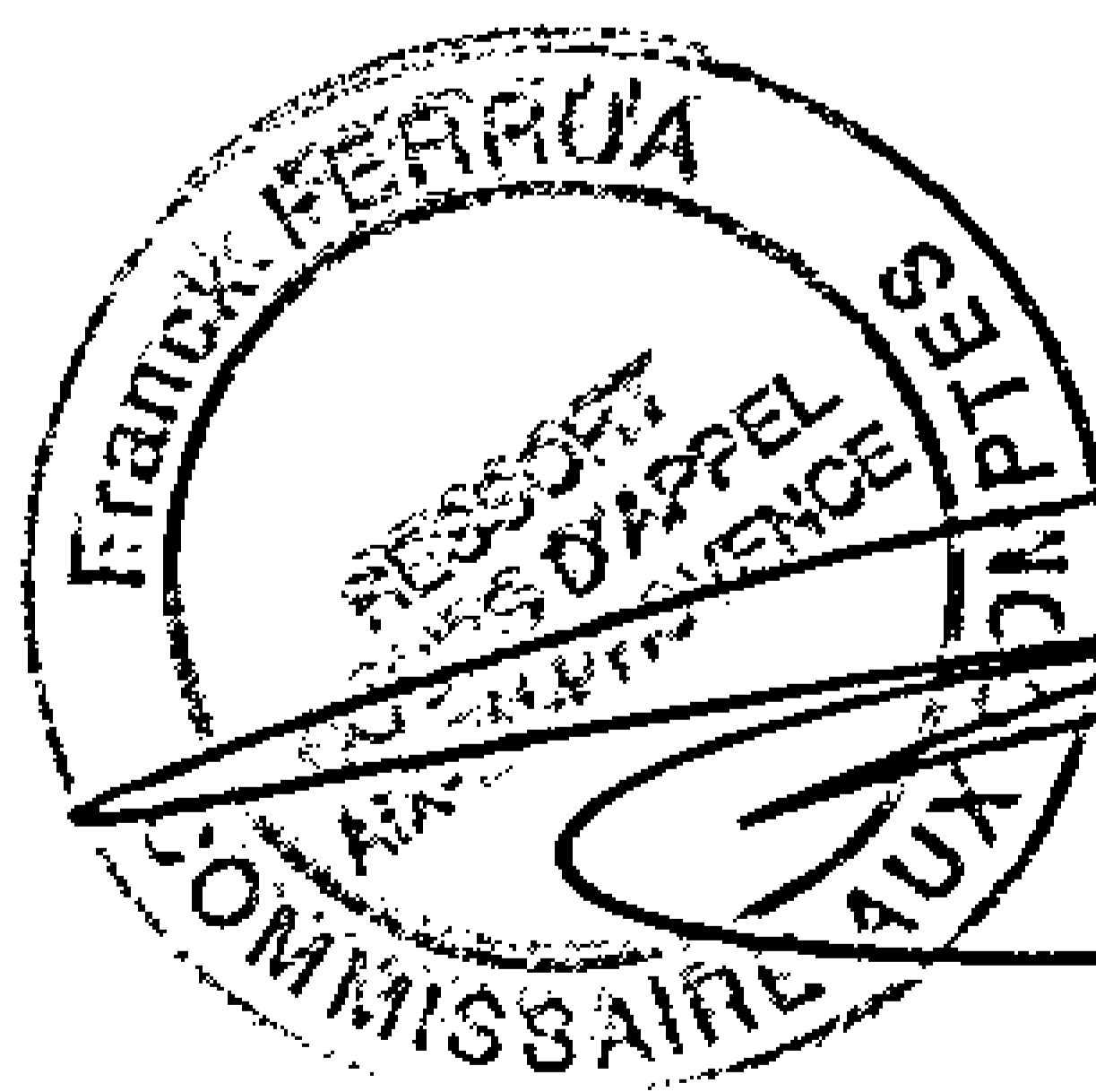
- Les informations fournies dans le rapport du Président sur les éléments financiers des obligations à émettre,
- La sincérité des informations chiffrées tirées des comptes de votre société.

Nous vous rappelons que votre société a été créée le 17 octobre 2016, elle n'a à ce jour clôturé qu'un seul exercice social à la date du 31 décembre 2016.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- La sincérité des informations chiffrées tirées de la comptabilité de la société et données dans le rapport du Président,
- Le choix des éléments de calcul du prix d'émission des obligations et son montant,

Fait à Mougins, le 22 Juin 2017



Le Commissaire à l'émission obligataire

Franck FERRUA